CONDÉ FOLIE

L'Avenir de Condé Folie
18 , Rue du 22ème RMVE - 80890 CONDE FOLIE
Tél. : 03-64-24-65-09 : 06-31-72-20-82 (tel:03-64-24-65-09 : 06-31-72-20-82) - Email : societepechecondefolie@gmail.com (mailto:societepechecondefolie@gmail.com)
http://peche-conde-folie.jimdo.com/ (http://peche-conde-folie.jimdo.com/)

Fiche AAPPMA

L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Etangs : 12 hectares
- L'Eauette
- Etang des tourbières
- La Patis
- Marais de Condé
- Bassin à truites
- Etang carré

Membres du bureau

Président
DANTEN Didier

Vice-Président
DANTEN Roger

Trésorier
DANTEN Fabienne

Secrétaire
ACCART Michel

Types de pêche pratiqués

Services

Présentation

L'association de pêche "l'Avenir de Condé Folie" vous propose une multitude d'étangs.

Profitez d'un moment dans la vallée de la Somme pour pêcher le blanc, le carnassier, la carpe de jour comme de nuit ou encore la truite.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	110.00€	83.00€	20.00€	40.00€	7.00€	15.50€	35.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

A la Claire Fontaine - 1, rue de la Carrière - 80510 FONTAINE SUR SOMME -
Café de l'Avenir - 4, rue du 22ème RMVE - 80890 CONDE FOLIE -
NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - **Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert -

Réglement

Sont interdits : le sac de conservation et la bourriche le jour comme la nuit (sauf Bassin à truite ou seul la bourriche est autorisée).

CONDÉ FOLIE

L'Avenir de Condé Folie
18 , Rue du 22ème RMVE - 80890 CONDE FOLIE
Tél. : 03-64-24-65-09 : 06-31-72-20-82 (tel:03-64-24-65-09 : 06-31-72-20-82) - Email : societepechecondefolie@gmail.com (mailto:societepechecondefolie@gmail.com)
http://peche-conde-folie.jimdo.com/ (http://peche-conde-folie.jimdo.com/)

Fiche Parcours

L'Eauette

Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 1.91 Ha

Type(s) de pêche :

Services :

Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Il est autorisé de pêcher avec 4 lignes dont 2 seulement aux carnassiers

Respecter les horaires d'accès aux marais tous les jours de l'ouverture de la chasse à la fermeture de celle-ci, c'est-à-dire :
- **Août - 6 heures du matin au coucher du soleil.**
- Septembre - 7 heures du matin au coucher du soleil
- Octobre à Février - 9 heures du matin au coucher du soleil
- De Mars à Juillet - du lever au coucher du soleil.

. Pour sauvegarder les carpes, les prises de celles ci seront obligatoirement remises à l'eau à l'endroit et lieu de pêche des étangs de la société, le sac de conservation et la bourriche sont interdits le jour comme la nuit.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Options

Option pêche embarquée :
Carte Interfédérale : -
Carte Majeure : -
Carte Mineure : -
Carte Femme : -
Carte -12ans : -
Carte Hebdomadaire : -
Carte Journalière : -

• Poissons présents :
Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure

• Techniques de pêche :
Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie